

Du maillon amont au maillon aval en passant par l'évacuation et le transport, voyagez avec nous au cœur « du nouvel or noir » !

Pour sa douzième édition, l'équipe d'animation du réseau Sénégal a souhaité partager une newsletter thématique dédiée à l'assainissement des eaux usées au Sénégal sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assainissement. **Quelles sont les stratégies nationales et locales ? Quelles sont les connaissances et données disponibles sur l'accès aux services d'assainissement au Sénégal ? Quels retours d'expérience ou initiatives phares en lien avec les différents maillons de la filière d'assainissement ?**

Dans ce numéro :

Cadre institutionnel

- Milieu rural
- Milieu intermédiaire
- Milieu urbain

L'écosystème des acteurs de l'assainissement s'agrandit : IPAR s'engage !

Le partage d'expériences au travers des maillons de la filière d'assainissement

Amont

- Rendre visible l'invisible
- La normalisation des ouvrages d'assainissement individuel

Intermédiaire et Aval

- La commune de Rosso au cœur de la gestion d'un service d'assainissement

Aval

- Le traitement et la valorisation des boues de vidange et des eaux usées pour la protection des zones humides dans les Niayes de Dakar

Comment développer, gérer et suivre les services d'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal

Vie du réseau Sénégal

- Le réseau Sénégal en pleine croissance
- Les activités du réseau Sénégal

Et aussi...

- De nouvelles publications



CONTACTS

Au Sénégal : khadidiatou.ba@pseau.org

En France : irvina.parrel@pseau.org

Milieu rural

Après sept années d'un fort engagement de l'Etat du Sénégal qui a démarré en 2005 pour l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'assainissement en milieu rural, force a été de constater que l'approche "projet" adoptée n'aurait pas permis de parvenir à l'objectif recherché. C'est ainsi qu'en 2013, l'Etat a validé une nouvelle **Stratégie de l'assainissement rural au Sénégal (SNAR)** en vue de booster l'accès à l'assainissement en milieu rural. L'une des principales mesures de cette nouvelle stratégie est fondée sur le principe selon lequel l'Etat va dorénavant accompagner le ménage à prendre progressivement la responsabilité de la réalisation de son ouvrage d'assainissement, en tant que "chef de projet" par l'institutionnalisation du « **marketing de l'assainissement** ». Par ailleurs, l'auto-construction des ouvrages d'assainissement par les ménages, la subvention à travers les projets et les initiatives pilotes de marketing de l'assainissement, qui encouragent l'autofinancement des infrastructures, ont permis d'atteindre en 2020 un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural estimé à **50,7%** (CPCSP, 2020).



Pour aller plus loin, consulter [le plan d'actions de la SNAR](#) et le [marketing de l'assainissement : "le social business" au plus près des acteurs locaux](#).

Pour vous enrichir d'un partage d'expériences concernant le marketing de l'assainissement, consulter [le cahier de capitalisation du projet Pafa](#) mis en œuvre par le GRET dans le département de Mbacké au Sénégal.

Milieu intermédiaire

Cinq ans après l'adoption d'une stratégie nationale d'assainissement en milieu rural (2013), l'évolution de l'habitat, des activités socio-économiques, des espaces territoriaux, des infrastructures et des services en milieu rural a mis en évidence la nécessité de développer une **Stratégie d'assainissement dans les gros centres ruraux (SAGCR)** afin de permettre aux localités ne correspondant plus à l'offre de système d'assainissement telle que déclinée dans les documents de planification existants pour le milieu rural, d'atteindre les objectifs nationaux. Le domaine d'intervention de la SAGCR se trouve être les gros centres ruraux (GCR), dont la population est comprise entre **5 000 et 30 000** habitants, distingués en deux catégories :

- **Les gros GCR** : les GCR à configurations spatiales plus ou moins homogènes (proche du milieu urbain), dont la population est estimée à plus de 15 000 habitants ;
- **Les petits GCR** : les GCR à configurations spatiales plus ou moins dispersées (proche du milieu rural) dont la population est estimée à moins de 10 000 habitants.

Pour aller plus loin, consulter [la stratégie d'assainissement dans les gros centres ruraux](#).

[Voir l'article sur le PRADALIS par la suite.](#)

Milieu urbain

Malgré les efforts menés, les besoins sont encore importants en milieu urbain : en témoigne le taux d'accès à l'assainissement estimé à **74%** (CPCSP, 2020). Par ailleurs, la **Stratégie nationale d'assainissement urbain (SNAU)**, en cours de finalisation, s'intègre dans une démarche globale et synthétique en considérant l'ensemble des stratégies d'assainissement existantes dans l'objectif de production d'un document stratégique global intitulé **Stratégie nationale d'assainissement**.

Pour connaître les acteurs institutionnels présents dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Sénégal, consulter [la fiche-pays Sénégal](#).

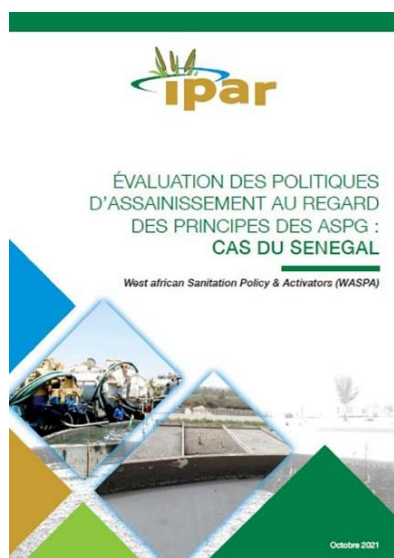
L'ECOSYSTEME DES ACTEURS DE L'ASSAINISSEMENT S'AGRANDIT : IPAR S'ENGAGE !

L'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR) participe à la construction et au maintien du leadership politique en Afrique de l'Ouest pour y assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.

Ce travail de création d'un environnement favorable pour l'assainissement est réalisé à travers le projet « **West african sanitation policy & activators** » (WASPA) qui est un projet de recherche sur les politiques d'assainissement en Afrique de l'Ouest. L'objectif de WASPA est de construire et maintenir un leadership

politique pour une gestion sécurisée de l'assainissement basée sur les lignes directrices africaines concernant les politiques d'assainissement de l'AMCOW (African ministers council on water). Il est financé par la Fondation Bill et Melinda Gates et est coordonné par Speak Up Africa (SUA) en partenariat avec IPAR et Niyel. IPAR est chargée du volet recherche avec comme objectifs :

- d'appuyer les efforts de plaidoyer de SUA et Niyel en fournissant les données et les évidences nécessaires à travers la recherche afin d'affiner et d'adapter constamment les stratégies de plaidoyer proposées ;
- de mener en parallèle un travail de renforcement de capacités des institutions de recherche du réseau des Think-tanks de l'UEMOA sur la thématique de l'assainissement ;
- d'utiliser ce réseau des Think-tanks pour diffuser les résultats de recherche.



Le projet WASPA est élaboré pour participer à lever les défis de l'assainissement en l'Afrique de l'Ouest, notamment dans cinq (5) pays francophones : **Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal**. Dans la majorité des villes de cette région, les habitations ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat. Selon le rapport sur les progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène en Afrique, parmi les 208 millions de personnes qui pratiquaient encore la défécation en plein air en Afrique en 2020, 24% d'entre elles sont de l'Afrique de l'Ouest avec notamment le Nigéria comme premier pays dénombant 38 millions de personnes, suivi du Niger, deuxième pays au classement avec 16 millions de personnes¹. Cette crise de l'assainissement s'explique par le manque criant d'accès aux services de base d'hygiène. En 2020,

¹ Progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène en Afrique pour la période 2000-2020 : cinq ans après l'adoption des ODD. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2022.

en Afrique de l'Ouest, 35% de la population ne disposait pas d'installation de services de base d'hygiène. Ceci traduit, entre autres, la faiblesse du leadership politique concernant ce sous-secteur.

Pour relever ces défis, le projet WASPA a tenté de répondre à plusieurs questions de recherche dont les réponses apportées ont abouti aux résultats suivants :

- Les acteurs du secteur de l'assainissement au Niger sont cartographiés et leurs rôles et responsabilités identifiés ;
- Les politiques d'assainissement des cinq (5) pays sont évaluées sur la base des principes des [ASPG](#) (African sanitation policy guidelines) et des recommandations formulées ;
- Les mécanismes de financement de l'assainissement dans les pays (Sénégal, Niger) en particulier ceux innovants et durables sont identifiés ;
- Les opportunités d'investissement du secteur privé dans l'assainissement sont déterminées notamment pour le Burkina Faso ;
- Les déterminants socio-culturels, environnementaux et économiques de l'assainissement en particulier la gestion des boues de vidange sont étudiés au Bénin et au Mali ;
- Des activités de recherche en matière de politiques d'assainissement avec des institutions de recherche du réseau des Think-Tanks de l'UEMOA sont menées et diffusées.

Sur la base de ces données et évidences les équipes de SUA et Niyel sont en train de mener un plaidoyer afin d'assurer, en Afrique de l'Ouest, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles.

Pour aller plus loin dans la documentation, consulter le lien [suivant](#).

Pour plus d'informations, contacter [Dr Amadou Gueye](#), Coordonnateur du projet WASPA.

Quel que soit le milieu d'intervention, un service d'assainissement est composé de **trois « maillons » complémentaires**. Ce découpage est loin d'être théorique : il résulte des réalités observées dans de nombreuses villes africaines.

LE PARTAGE D'EXPERIENCES AU TRAVERS DES MAILLONS DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT

Le maillon **«amont»** regroupe toutes les installations pour le recueil des eaux usées et excreta, et leur stockage temporaire (éventuellement pour un traitement partiel).

Rendre visible l'invisible

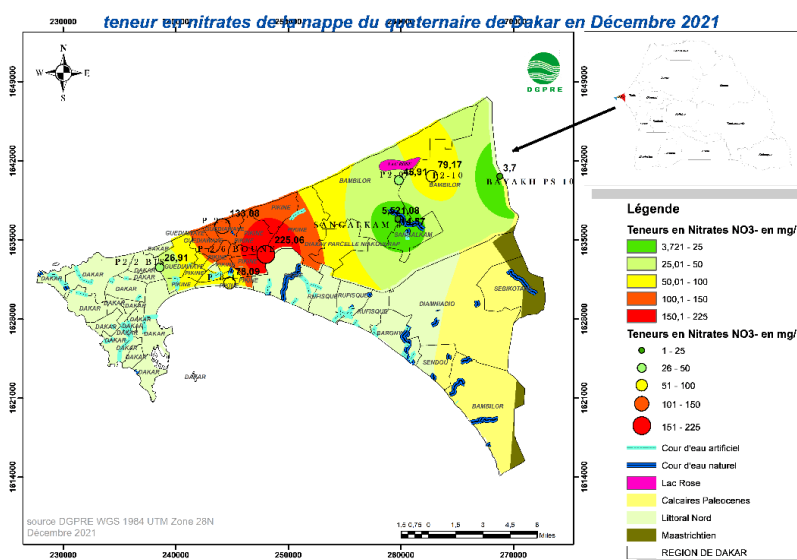
« **Rendre visible l'invisible** » : tel a été le slogan de la Journée Mondiale des Toilettes de l'année 2022. Celle-ci, instituée par l'Organisation mondiale des toilettes, est célébrée chaque **19 novembre**. Elle constitue un moment privilégié de plaidoyer et de sensibilisation sur les grands défis en matière d'hygiène et d'assainissement auxquels nos pays sont confrontés. Le thème de l'édition 2022, intitulé « **Eaux souterraines et assainissement** », a été un thème fédérateur autour de l'impact du manque d'assainissement sur la qualité des eaux souterraines.

La crise de l'assainissement n'a pas épargné le Sénégal qui comptabilise un taux d'accès moyen aux services d'assainissement estimé à **62%** au niveau national (CPCSP, 2020). Le manque d'assainissement et/ou le manque d'ouvrages d'assainissement individuel aux normes contribue fortement à la pollution des nappes d'eau souterraines.

La nappe de Thiaroye : un exemple patent dans la région de Dakar

Pendant longtemps, l'alimentation en eau potable de la région de Dakar était assurée par les forages de Thiaroye. Mais l'avancée du biseau salé a entraîné l'arrêt de l'exploitation de ces forages. Cette déconnexion a, non seulement provoqué une baisse de la production en eau potable dans la zone, mais elle y a aussi favorisé la récurrence des inondations du fait de la remontée de la nappe.

Ces inondations récurrentes ont donné naissance à une autre forme de pollution : **la nitrification des eaux de la nappe de Thiaroye**. Ce phénomène de nitrification a des causes multiples et variées liées, entre autres, à un manque d'étanchéité des fosses septiques. En effet, la teneur de la nappe en nitrate a atteint des proportions inquiétantes dépassant largement la norme de potabilité de **50 mg/l** fixée par l'OMS pouvant même avoisiner la concentration de **225 mg/l**. Par conséquent, cette eau est devenue inutilisable à la consommation humaine mais reste utilisable pour l'irrigation.



Exemple de la nappe des sables quaternaires de Thiaroye

(Source : DGPPE)

La région de Kaffrine à l'honneur lors de la JMT de 2022

A l'instar de la communauté internationale, le Ministère de l'eau et de l'assainissement a célébré la Journée Mondiale des Toilettes, dans la commune de Ndiognick (région de Kaffrine). Ce choix symbolique fait écho à la situation en matière d'assainissement de cette région qui s'inscrit dans les trois zones les plus touchées par la Défécation à l'air libre (DAL) avec un taux estimé à **35%**.

Vous êtes intéressés à apporter un appui à cette localité ? Convergions nos efforts pour l'atteinte de l'ODD 6.2 au Sénégal et plus particulièrement dans la région de Kaffrine !

Pour plus d'informations, contacter [Khadidiatou BA](#), Représentante pays du pS-Eau Sénégal.

La normalisation en faveur de l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'accès à l'assainissement



Au Sénégal, **plus de 70%** de la population a recours à des systèmes d'assainissement autonomes ou non collectifs (*Enquête-Wash CPCSP/ANSD, 2017*). Dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'assainissement, l'Association sénégalaise de normalisation (ASN) a élaboré, avec le concours des acteurs clés du sous-secteur de l'assainissement comme la Direction de

l'assainissement (DA), l'Office national de l'assainissement (ONAS) et le Global green growth institute (GGGI), la nouvelle série de normes nationales « NS 17-074 » dédiée aux ouvrages d'assainissement non collectifs plus précisément « les fosses septiques ».

La série de normes sénégalaises sur les ouvrages d'assainissement non collectif (NS 17-074) vise à améliorer l'utilisation en toute sécurité des toilettes et leur système de confinement tout en assurant la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Plus précisément, la série de normes propose des exigences relatives à :

1. La planification et la conception des ouvrages d'assainissement domestiques non-connectés à un réseau d'égout.
2. La construction pour une gestion durable des ouvrages d'assainissement domestiques non connectés à un réseau d'égout.
3. L'exploitation et la maintenance pour une gestion durable des ouvrages d'assainissement domestiques non-connectés à un réseau d'égout.

L'intégration de ces normes aux politiques et stratégies nationales d'assainissement permettent de prévenir considérablement l'impact de la pollution organique sur les nappes d'eau souterraines.

■ Pour plus d'informations, contacter l'[Association sénégalaise de normalisation](#).

Le maillon « évacuation et transport » consiste en l'évacuation des résidus non traités sur place : eaux usées, ou boues de vidange issues des fosses de latrines ou des toilettes à chasse d'eau.

La commune de Rosso au cœur de la gestion d'un service d'assainissement

La prise en charge des questions liées à la gestion des déchets liquides représente un enjeu majeur de développement pour les collectivités territoriales du fait de son impact sur l'environnement, la santé et l'économie. L'amélioration de la qualité de vie des populations vivant en zone urbaine, en zone rurale et dans les localités intermédiaires est fortement tributaire de la capacité des municipalités à leur procurer un environnement sain. C'est dans ce sens que les autorités municipales de la commune de Rosso ont sollicité et obtenu, auprès de l'Union européenne et des partenaires de la coopération décentralisée (Saint-Laurent Blangy) avec l'appui de l'ONG Le Partenariat, un soutien pour la mise en œuvre d'un **projet de gestion de l'assainissement liquide en 2016**.

Une étude d'impact environnemental et un plan directeur d'assainissement ont été élaborés, en collaboration avec les services techniques déconcentrés (service régional de l'assainissement de Saint Louis, DREEC, ARD...) pour cette commune de 18 000 habitants.

Sur cette base, la commune de Rosso a souhaité installer un service communal d'assainissement en régie municipale. L'objectif était de :

- Réaliser des latrines adaptées pour les ménages les plus nécessiteux,
- Acquérir une tonne à lisier de 4m³ pour collecter les boues de vidange,
- Installer une déposante des boues de vidange pour le traitement des effluents,
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des populations.

Du matériel roulant a été mobilisé, en l'occurrence **une tonne à lisier d'une capacité de 4m³** pour la collecte des boues de vidange des ménages. Auparavant les systèmes de collecte étaient assurés par des entreprises privées intervenant dans la zone. Cependant, ces dernières effectuaient le rejet des boues de vidange dans des dépotoirs sauvages aux alentours de la commune, impactant fortement l'environnement.

Sur la base des conclusions de l'étude, il a été proposé la **construction d'une déposante des boues de vidange** pour le traitement des effluents collectés par la tonne à lisier municipale. Ainsi, a vu le jour la station de Rosso qui dispose d'une capacité **790 m³ répartie sur 3 bassins de décantation**.

La mise en place d'un service communal d'assainissement en régie et la réalisation d'une déposante des boues de vidange



Station de traitement des boues de vidange de la commune de Rosso

L'acquisition de la tonne à lisier a permis à la commune de collecter les boues de vidange des usagers à un tarif plus accessible que celui proposé par les privés (5 000 FCFA contre 8 à 12 000 FCFA pour les privés). Les recettes générées permettent de prendre en charge les salaires du service de nettoyage et l'entretien du matériel.

La mise en service de ce nouveau système a permis de collecter 4 620 m³ de boues de vidange par an. Un volume qui, auparavant, était déversé dans la nature avec ce que cela implique en terme de pollution et de dégradation de l'environnement et du cadre de vie.

Le service collecte en moyenne les boues de 4 ménages par jour (soit un volume de 16 m³/jour) correspondant à 104 ménages par mois pour des recettes moyennes générées de 520 000 FCFA/mois soit 6 240 000 FCFA/an.

Une prestation de qualité assurée par le service de nettoyage communal

La gestion de la station est assurée par le service technique municipal qui compte un chef de service, un superviseur, deux assistantes techniques et des agents de terrain. Pour favoriser l'appropriation des tâches assignées, les autorités municipales ont misé sur la formation et l'équipement des agents du service. Un dispositif de suivi des données notamment le **Suivi technique et financier des services d'assainissement (STEFA)** a également été mis en place avec l'appui de l'ONG GRET.

Ces actions ont été accompagnées de campagnes de sensibilisation pour le changement de comportement des populations par rapport au rejet des eaux usées et boues de vidange. Des campagnes de sensibilisation ont également été réalisées en milieu scolaire et des blocs sanitaires ont été installés dans les lieux publics.

■ Pour plus d'informations, contacter [Serigne Madjou Mbaye](#), Responsable du pôle gouvernance et décentralisation à l'ONG Le Partenariat.

Le maillon « **aval** » regroupe les technologies qui assurent le dépôt des eaux usées et des boues de vidange ainsi que leur traitement, avec ou sans valorisation.

Le traitement et la valorisation des boues de vidange et des eaux usées pour la protection des zones humides dans la zone des Niayes de Dakar

De la collecte au traitement en passant par le transport, la mauvaise gestion des eaux usées et des boues de vidange est source de nuisance à l'environnement et à la santé. Dans la zone du projet notamment la zone des Niayes, une zone agro-écologique partiellement en dépression humide, redéfinir la valeur des boues de vidange et des eaux usées pourrait être un enjeu pour la restauration et la conservation des zones humides. Ainsi, l'Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS) a initié en collaboration avec l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), DELVIC S-I, le Partenariat français pour l'eau (PFE) et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) un projet de recherche-action dénommé "**Traitement et valorisation des boues de vidange et des eaux usées pour la protection des zones humides dans les Niayes à Dakar**". Outre la question de l'assainissement, ce projet a abordé des enjeux liés à l'état des écosystèmes aquatiques dans la zone des Niayes, l'agriculture et la santé humaine. Il entre également en droite ligne avec la vision de l'AJPEAS d'œuvrer pour « une jeunesse compétente et dynamique qui contribue au développement d'innovations dans la gouvernance de l'eau et de l'assainissement en Afrique ». Le projet est structuré autour de 3 composantes : **l'étude diagnostique, le développement d'une stratégie de lutte contre le dépotage illégal et de réduction de la vidange manuelle** ainsi que **le développement de projets pilotes pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité**.

Objectifs

Les objectifs visés étaient de :

- Contribuer à la gestion sécurisée des eaux usées et des boues de vidange dans la région de Dakar afin de mitiger leurs dangers pour les écosystèmes.
- Inscrire la gestion des déchets liquides dans une démarche d'économie circulaire.
- Intégrer la gestion des déchets liquides à une approche qui prend en compte le cycle de l'assainissement dans son intégralité, y compris le traitement et la valorisation des boues de vidange et des eaux usées dans différents domaines.

Réalisations

La composante 1 notamment **l'étude diagnostique** s'est intéressée à :

- l'état des lieux sur la gestion des boues de vidanges et des eaux usées dans la zone des Niayes ;
- la caractérisation des écosystèmes naturels et des espaces maraîchers et l'évaluation des potentiels écologiques ;
- l'analyse des impacts environnementaux et socioéconomiques liés à une mauvaise gestion des boues de vidanges et des eaux usées.

Dans le cadre de la composante 2 qui consiste au **développement d'une stratégie de lutte contre le dépotage illégal et de réduction de la vidange manuelle**, des activités de sensibilisation ont été réalisées.

Celles-ci consistaient à mener une campagne de sensibilisation auprès des ménages et des vidangeurs pour discuter des bonnes pratiques à adopter pour une amélioration du système de gestion des eaux usées et des boues de vidange et la réduction du dépotage sauvage. Pour ce faire, une formation des vidangeurs, des forums communautaires et une émission radio ont été effectuées. L'objectif global de la formation des vidangeurs était de renforcer les connaissances et compétences des vidangeurs des zones d'interventions du projet (Cambérène, Niayes, Tivaouane peulh et Rufisque).



Présentation des participants

Présentation des résultats du projet

Formation des vidangeurs

Formation des vidangeurs

Deux forums communautaires ont été organisés à Djida Thiaroye Kao et à Sangalkam. Ces derniers visaient à partager des résultats de l'étude diagnostique afin de sensibiliser les populations sur les risques associés à la mauvaise gestion des eaux usées et des boues de vidange. Une émission de partage des résultats du projet, d'information et de sensibilisation a été diffusée dans les ondes de la radio Oxy-jeunes.

Pour la dernière composante 3 qui concerne **le développement de projets pilotes pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité**, deux toilettes ont été

subventionnées pour des ménages de la zone du projet et un site de dépotage, récupéré et réaménagé.

Afin de préserver l'environnement et la santé publique par le biais de la sensibilisation et l'application des normes législatives, un document de plaidoyer a été élaboré dans le but de sensibiliser les autorités compétentes (urgence, environnement, service d'hygiène...).



Toilettes subventionnées à Djida Thiaroye Kao (avant-après)

Comment développer, gérer et suivre les services d'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal ?

Alors que les localités intermédiaires du Sénégal présentent des caractéristiques particulières qui nécessitent des stratégies d'assainissement adaptées, elles ne faisaient l'objet jusqu'ici d'aucune stratégie nationale spécifique.

Ces localités intermédiaires, qui subissent de fortes pressions anthropiques, sont souvent dans une situation d'insalubrité notoire en raison notamment de l'absence de systèmes d'assainissement adéquats des eaux usées, de modes d'évacuation et de traitement des eaux usées et excréta, des eaux pluviales et des déchets solides. Aujourd'hui, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD) incitent à développer des services d'assainissement viables et adaptés en tout contexte, y compris dans ce type de localités.

Qu'entend-on par localités intermédiaires au Sénégal ?

- Encore appelées **petits centres, petites villes** ou **gros centres ruraux** ;
- Localités dont la population est comprise entre **5 000 et 30 000 habitants**.
- Espaces intermédiaires entre le milieu rural et le milieu urbain, relevant tantôt des instances de gestion urbaine, tantôt des administrations en charge des zones rurales où l'approche filière de l'assainissement est peu développée.

L'exemple du PRADALIS

Le **Programme de recherche-action pour le développement de l'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal (PRADALIS)** a été mis en œuvre de 2017 à 2019 par le pS-Eau, Eau Vive, ISE (UCAD), GRET et CONGAD avec le soutien financier du Programme d'appui aux initiatives de la société civile (PAISC) initié par l'Union Européenne. Le PRADALIS a connu, dans sa mise œuvre, une approche inclusive et multi-acteurs afin de permettre son appropriation par les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement. Ce programme a eu pour objectif de mobiliser et d'accompagner les décideurs locaux, les OSC et leurs partenaires pour le développement de services d'assainissement fonctionnels et durables dans les localités intermédiaires du Sénégal.

Activités réalisées

- Un **diagnostic sur les enjeux et les défis** de l'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal => Eau-Vive
- Une étude de **capitalisation sur la filière de l'assainissement** => ISE
 - Cartographie et relevé des initiatives et pratiques existantes au Sénégal
 - Etudes de cas de filière dans cinq localités
- L'expérimentation d'un mécanisme de **Suivi technique et financier des services d'assainissement (STEFA)** dans les localités intermédiaires => GRET
- La réalisation d'un **guide méthodologique** pour le développement et le suivi du service dans les localités intermédiaires => pS-Eau
- Des **formations à destination des acteurs locaux** => Consortium

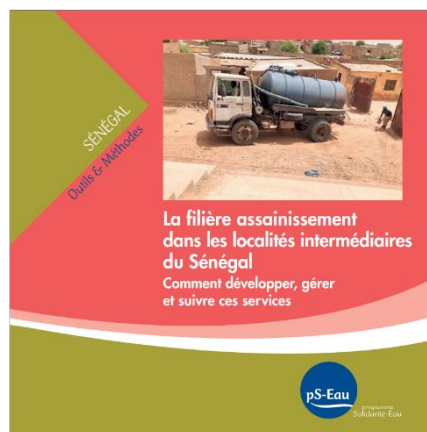
Le guide PRADALIS permet au lecteur de :

- Comprendre les enjeux de la filière de l'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal ;
- Connaître le contexte institutionnel et réglementaire et identifier les différents acteurs du service ;
- Disposer de repères méthodologiques pour agir sur l'ensemble de la filière de l'assainissement.

Télécharger [le guide PRADALIS](#).

Pour plus d'informations, consulter la [page web dédiée au PRADALIS](#) compilant toutes les productions réalisées dans le cadre de ces travaux.

Pour aller plus loin, consulter les initiatives menées par le pS-Eau dans le cadre [des services d'assainissement dans les petits centres](#).



VIE DU RESEAU SENEGAL

Le réseau Sénégal en pleine croissance

Une nouvelle animatrice pour le réseau Sénégal en France



Après plusieurs expériences au sein d'organisations non gouvernementales dans les thématiques de l'accès à l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets, **Irvina Parrel** a intégré le pS-Eau en 2018 afin d'animer l'antenne de Toulouse.

Par ailleurs référente pour l'animation du Bassin du fleuve Sénégal (BFS) depuis lors et compte-tenu de cette expérience et de sa connaissance du contexte sénégalais, elle a pris la fonction de référente Sénégal au pS-Eau depuis Janvier 2023 afin de renforcer la cohérence et l'articulation des initiatives au niveau de ces deux zones d'intérêt.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne accompagne désormais le réseau Sénégal

Dans le cadre de leurs programmes d'intervention et notamment depuis plus de 20 ans, les agences de l'eau françaises ont mis en place des programmes de coopération à l'international. Ce contexte institutionnel a favorisé l'accompagnement financier du réseau Sénégal, depuis sa création en 2016, par **l'Agence de l'eau Artois-Picardie**. Ce partenariat de 6 années a permis d'amorcer le dispositif d'animation au Sénégal et de réaliser des activités pour renforcer l'ancrage du réseau afin de faciliter les activités d'accompagnement des acteurs de coopération.

Par ailleurs, l'[Agence de l'eau Adour-Garonne](#) (AEAG) développe, au niveau de son territoire, des activités d'animation et de sensibilisation en faveur des acteurs territoriaux sur la coopération décentralisée et le soutien à des projets de solidarité internationale plus généralement. De plus, le BFS est le bassin partenaire historique de l'AEAG qui collabore, au titre d'une coopération institutionnelle, avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et la Société de gestion du barrage de Diama (SOGED) depuis plus d'une vingtaine d'années. C'est dans ce sens que la mise en cohérence des actions à l'international était nécessaire et a motivé l'initiation de cette collaboration naissante entre le réseau Sénégal et l'AEAG depuis **Janvier 2023**.

Des partenariats renforcés

La reprise des activités du réseau Sénégal en 2021 a été fortement marquée par le renforcement des relations avec la société civile notamment la **Plateforme des organisations de la société civile sur l'eau et l'assainissement au Sénégal (POSCEAS)** et l'**Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS)**. L'année 2023 a été témoin de la signature **des conventions de partenariat avec ces deux entités** pour la formalisation du cadre de collaboration. Ces conventions, d'une durée de 3 ans chacune, ont pour ambition de faciliter la réalisation d'activités conjointes afin de renforcer l'impact du réseau Sénégal dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sénégalais.

Les activités du réseau Sénégal

Le guide PRADALIS a fait l'objet d'une diffusion :

Le Jeudi 16 Juin 2022 à l'occasion d'un **atelier d'échanges et de partage à Dakar accompagné d'une visite sur le terrain à la STBV (Station de traitement des boues de vidange) des Niayes**.

► [Consulter le compte-rendu.](#)

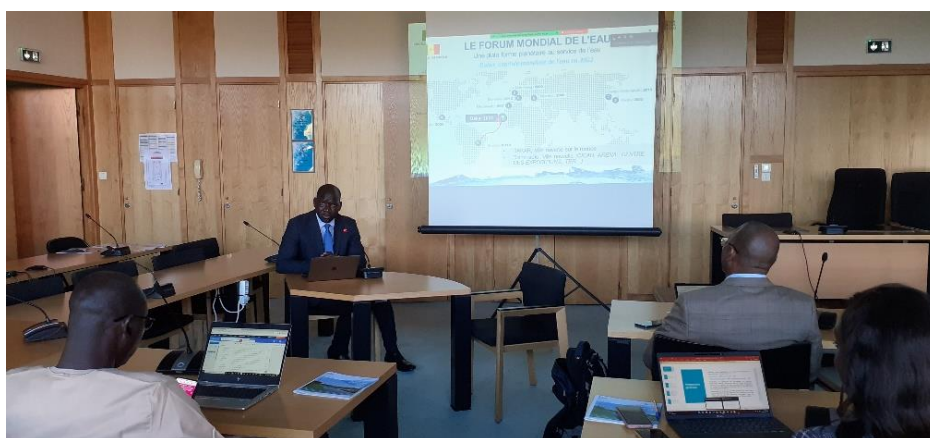
Le Mardi 04 Octobre 2022 lors d'une **matinée d'échanges en France** à l'occasion de la **rencontre annuelle du réseau Sénégal en France**.

► [Consulter le compte-rendu.](#)



Diffusion du guide PRADALIS à Dakar

Le programme Solidarité Eau en partenariat avec la Cellule de planification, de coordination et de suivi des programmes (CPCSP), la Direction de l'assainissement et la Cellule de suivi du 9^{ème} forum mondial de l'eau a organisé en Octobre 2022, avec l'accompagnement de l'Agence de l'eau Artois-Picardie des journées d'échanges et de partage entre acteurs franco-sénégalais du secteur de l'eau (opérateurs de projet, associations, collectivités territoriales, bureaux d'études, entreprises etc.).



C'est dans ce sens qu'une **rencontré dédiée au secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal**, sous format mixte, s'est tenue le Jeudi 06 Octobre au siège de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, à Douai, et a comptabilisé une trentaine de participants. Ce temps d'échanges a permis de débattre sur des thématiques

diverses mais également de prendre des engagements forts permettant de pallier à la problématique de l'approvisionnement en eau potable dans certaines localités situées dans le Nord du Sénégal.

► [Consulter le compte-rendu.](#)



Un comité de pilotage ou comité consultatif a été organisé par le pS-Eau, et plus précisément le réseau Sénégal qu'il accompagne, le Vendredi 24 Février 2023. Cette concertation symbolique a permis **de réunir pour la première fois une diversité d'acteurs** autour de la table pour discuter et échanger sur les activités du réseau Sénégal. Pendant cette session d'échanges, des recommandations et propositions ont été formulées pour améliorer l'impact des activités du réseau Sénégal dans le secteur de l'eau et de

l'assainissement, le tout dans une dynamique inclusive et participative.

► [Consulter le compte-rendu.](#)

DE NOUVELLES PUBLICATIONS



[Lettre du pS-Eau n°95](#)

Dans ce numéro :

Changement de présidence du pS-Eau

À l'occasion du FME9 à Dakar, forte mobilisation du pS-Eau sur de nombreuses thématiques, notamment l'AECT (Action extérieure des collectivités territoriales)

Au Sénégal, un partenariat innovant «Eau et énergie» rassemble depuis 2020 des acteurs issus du monde associatif et économique



[Bilan de la CDNG franco-sénégalaise 2021](#)

En 2021, 19 actions de coopération décentralisée et non gouvernementale ont été menées au Sénégal, représentant la somme totale de 4 053 695 €. En 2020, 21 actions de coopération décentralisées ont été menées au Sénégal sur le territoire national, représentant la somme totale de 1 719 520 €. En comparant ces chiffres à ceux de l'année 2020, nous pouvons constater que le nombre de projets a sensiblement baissé. Cependant, les montants mobilisés sont beaucoup plus importants et ont presque triplé en 2021.



Lettre d'information n°1 du PGIIS

Le Projet de gestion intégrée des inondations du Sénégal (PGIIS) est articulé autour de 4 composantes dont l'amélioration de la connaissance du risque d'inondation. Cette première lettre d'information revient sur la mise en place d'un Système d'information géographique (SIG) appliqué à la cartographie de surfaces inondables et de risques d'inondation au Sénégal.

Pour contribuer à la newsletter, partager les résultats de vos actions ou diffuser vos publications, merci de nous contacter.

